

Le Sténographe Canadien

3

les hommes et les femmes et les restitutions reciprocques à faire, mais nous ne voulons pas nous occuper de la question principale, l'admission des femmes à travailler dans les cours de justice, à laquelle nous sommes opposés. Nous avons dit qu'il n'y avait qu'une raison valable, mais nous la trouvons toujours valable; ce n'est pas leur place.

Notre copie du "Monde" ait bien qu'un homme est plus à sa place derrière n'importe quel comptoir qu'une femme, entre un juge et des avocats. Que les femmes travaillent avec les hommes dans les bureaux comme dans les magasins, c'est inévitable et même fort plaisant; mais il y a limite à tout, nous ne voulons pas seul à le penser, et il y a assurément, à la porte d'un palais de justice une limite que les femmes ne sauront dépasser franchir autrement que comme témoins, et encore l'on exige à chaque fois possible ce dérogement.

M. Marcel Habrard, sténographe, fait maintenant partie de l'administration du Sténographe Canadien.

Les sténographes officiels ne sont pas en appris

à l'admission des femmes au Palais. M. Collin a écrit à la "Gazette" pour plaider en faveur des femmes sténographes. Nous regrettons, pour lui, qu'il ait pris l'article du "Monde" du 13 décembre dernier, pour une correspondance.

Les trois ages de l'art

D'origine
— L'âge
14/15/16/17?

W. 15/16
0/1/2/3/4/5
14/15/16/17?
0/1/2/3/4/5...

14/15/16/17/
— 15/16/17/
14/15/16/17/
0/1/2/3/4/5/...

Mme E. Etienne
— "Le Peauil littéraire"

Vous avouez reçu un exemplaire de la nouvelle édition de la méthode de sténographie de M. J. H. Green. Cette édition est approuvée par les matières de l'enseignement à Londres.

Nos remerciements à l'auteur.